
L'Inpes, acteur et soutien du développement de l'éducation thérapeutique du patient

Dossier de presse
30 janvier 2009

CONTACTS PRESSE

Inpes : Sandra Garnier – Tél : 01 49 33 23 06 – Email : sandra.garnier@inpes.sante.fr
Agence Weber Shandwick : Lise Arduin – Tel : 01 47 59 38 67 – Email : larduin@webershandwick.com

Sommaire

Introduction	p.3
Favoriser l'appropriation de l'éducation thérapeutique du patient par la réalisation de documents pour les professionnels	p.4
Réaliser un état des lieux et poser un diagnostic	p.4
S'impliquer dans la formation	p.5
Soutenir les projets des partenaires	p.6
Soutenir et apporter des conseils méthodologiques à de nombreuses associations de patients et sociétés savantes	p.6
Assurer la coordination du réseau des hôpitaux promoteurs de santé	p.6
Les travaux engagés et prévus pour 2009	p.6
Annexe	p.7

Introduction

L'éducation thérapeutique est un levier clé dans la prise en charge des personnes atteintes de maladies chroniques : pour de nombreuses raisons, environ 50 % des patients n'adhèrent pas pleinement à leur traitement, ce qui est souvent à l'origine d'une mauvaise qualité de vie et d'un recours important aux soins d'urgences. Bien que les soignants soient très compétents dans l'établissement d'un diagnostic et dans la prise en charge médicale, ils sont encore trop peu à éduquer et à former leurs patients à prendre en charge leur maladie.

Éducation thérapeutique du patient (ETP) et éducation pour la santé poursuivent les mêmes objectifs : rendre les personnes actrices et responsables de leur santé et favoriser leur autonomie. Dans les faits, l'éducation thérapeutique a pour spécificité de s'adresser aux patients atteints de maladie chronique. Elle est destinée à leur donner les moyens de gérer leur vie de façon autonome.

Le gouvernement a fait de l'éducation pour la santé et de l'éducation thérapeutique une mission de service public en 2001. L'année suivante, la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des patients et à l'amélioration du système de santé crée l'Inpes et définit ses missions, parmi lesquelles figure le développement de l'éducation thérapeutique du patient. L'éducation thérapeutique figure également au cœur du Plan 2007-2011 « Améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de maladies chroniques ». Le rapport de septembre 2008¹ « Pour une politique nationale d'éducation thérapeutique du patient » va plus loin en formalisant 24 recommandations afin de fonder une politique nationale d'éducation thérapeutique du patient.

L'éducation thérapeutique du patient fait donc partie intégrante des compétences de l'Institut qui a développé une expertise dans ce domaine : outre des études, l'Inpes conçoit et diffuse des ressources pour les professionnels de santé.

Les différentes activités mises en œuvre s'articulent autour de cinq axes de développement :

- favoriser les échanges entre professionnels ;
- nourrir la réflexion des professionnels de santé dans le champ de l'éducation thérapeutique du patient ;
- mettre à la disposition des professionnels des outils d'intervention ;
- développer l'expertise en s'impliquant dans les formations ;
- réaliser des études et des recherches.

Pour mettre en œuvre l'éducation thérapeutique du patient, les professionnels de santé doivent acquérir des compétences qui, le plus souvent, ne font pas partie du contenu de leurs formations initiales : seulement un peu plus de 50 % des structures de formation initiale des professionnels de santé proposent un enseignement spécifique en éducation thérapeutique du patient².

Aussi, l'Inpes intervient à plusieurs niveaux et développe des outils permettant d'aider à la formation et à l'action des professionnels. Les activités de l'Inpes sont regroupées en huit missions principales, allant de l'implication dans la formation des professionnels de santé à la coordination du réseau des hôpitaux promoteurs de santé.

¹ Saout C, Charbonnel B, Bertrand D. Pour une politique nationale d'éducation thérapeutique du patient. Rapport septembre 2008, p.171.

² Foucaud J., Moquet M.-J., Rostan F., Hamel E., Fayard A. *État des lieux de la formation initiale en éducation thérapeutique du patient en France. Résultats d'une analyse globale pour dix professions de santé*. Saint-Denis : INPES, coll. Évolutions, 2008, n° 12 : 6 p.

Favoriser l'appropriation de l'éducation thérapeutique par la réalisation de documents pour les professionnels

Pour favoriser l'intégration dans la pratique des professionnels de santé d'une dimension éducative servant à la fois à la promotion de la santé, à la prévention des problèmes de santé et à l'accompagnement des personnes atteintes de maladies chroniques, l'Inpes a réalisé avec des professionnels de santé toute une série d'outils :

- des documents pédagogiques sur la « Maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées : un outil d'éducation pour la santé du patient », plus particulièrement destinés aux gériatres et neurologues ;
- la collection "Ouvrons le dialogue" pour les médecins généralistes sur quatre thématiques : Tabac, Alcool, Mal de dos et Vaccinations (il s'agit d'expliquer la démarche éducative à mettre en œuvre sur ces quatre sujets) ;
- des guides d'aide à l'action, pour aider les professionnels à mettre en œuvre une démarche éducative : « Utiliser le disque d'indice de masse corporelle en pratique clinique » et « EdDiaS' : un guide d'aide à l'action en éducation du patient diabétique de type 2 ».

Réaliser un état des lieux et poser un diagnostic

L'Inpes a réalisé :

- un état des lieux :
 - de la formation initiale en éducation thérapeutique du patient en France³ ;
 - de l'éducation du patient dans les établissements de santé français (enquête EDUPEF)⁴ ;
 - de l'éducation thérapeutique du patient dans les schémas régionaux d'organisation sanitaire de 3^{ème} génération 2006-2011⁵ ;
- une analyse des modèles sous-jacents à l'éducation des patients diabétiques de type 2 dans différents types de structures en France ;
- des recommandations en éducation du patient dans le domaine de la prescription d'un moyen de contraception en collaboration avec la Haute Autorité de Santé et l'AFSSAPS, en 2006 ;
- le Guide méthodologique en éducation thérapeutique du patient en collaboration avec la Haute Autorité de Santé en 2008.

³ Foucaud J., Moquet M.-J., Rostan F., Hamel E., Fayard A. *État des lieux de la formation initiale en éducation thérapeutique du patient en France. Résultats d'une analyse globale pour dix professions de santé*. Saint-Denis : INPES, coll. Évolutions, 2008, n° 12 : 6 p.

⁴ Fournier C., Buttet P. *Éducation du patient dans les établissements de santé Français : enquête EDUPEF*. Saint-Denis : INPES, coll. Évolutions, 2008, n° 9 : 6 p.

⁵ Labalette C., Buttet P., Marchand A.-C. *L'éducation thérapeutique du patient dans les schémas régionaux d'organisation sanitaire de 3^{ème} génération 2006-2001*. [ref du 27 janvier 2009] disponible sur : www.inpes.sante.fr.

S'impliquer dans le champ de la formation

L'Inpes prend, ou a pris, part à la formation des professionnels de santé via :

- la réalisation d'une base de données des formations diplômantes en éducation pour la santé et en éducation thérapeutique du patient, disponible sur le site de l'Inpes et actualisée chaque année depuis 2004 ;
- la publication des actes du séminaire de Lille, réalisé avec le CERFEP, intitulée « former à l'éducation du patient : quelles compétences ? Réflexions autour d'un séminaire », diffusée en décembre 2008⁶ ;
- la participation à l'élaboration du cahier des charges de l'Association Nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier (ANFH) pour la formation des personnels soignants en ETP, fin 2008 ;
- l'élaboration, la mise en place et l'évaluation de modules de formation en éducation thérapeutique du patient dans la formation initiale des cadres supérieurs de la sécurité sociale (En3s) depuis 2006 ;
- les travaux, actuellement en cours, du comité consultatif pour l'élaboration des programmes de formation ;
- l'élaboration, actuellement en cours d'un ouvrage sur les modèles pratiques et l'évaluation de démarches d'éducation thérapeutique du patient dans huit pathologies ;
- la conception d'outils pour les formateurs :
 - un kit « dépistage des cancers » ; 2004 ;
 - un programme de formation pour les formateurs de professionnels prenant en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer : « Alzheimer et maladies apparentées - Education pour la santé du patient - Formation de soignants » ; 2008 ;
 - une « Boîte à outils pour les formateurs en éducation du patient » : premier outil adoptant une approche globale et non thématique, qui entre dans le cadre du plan « Améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de maladies chroniques ». Cette boîte à outils est une réalisation disponible en deux versions : site Internet et DVD-Rom (cf. détails dans le communiqué de presse spécifique du 30 janvier 2009, joint au dossier).

⁶ Focaud J., Balcou-Debussche M. : Former à l'éducation du patient : quelles compétences. Réflexions autour du séminaire de Lille -11-13 octobre 2006. 2008, Saint-Denis, édition Inpes, 109 pages.

Soutenir les projets des partenaires

L'Inpes apporte sa contribution et participation à la mise en œuvre des plans nationaux : « Amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de maladies chroniques » et « Alzheimer ».

L'Institut participe également aux expérimentations de la Cnamts : programme « Sophia » d'accompagnement du patient diabétique ; mise en place d'ETP pour les patients diabétiques dans les centres d'examen de santé : projet CES ; et de la Caisse des Mines : projet OPERA (Optimisation de la Prise en charge par l'Education, la Relation et l'Accompagnement).

Soutenir et apporter des conseils méthodologiques à de nombreuses associations de patients et sociétés savantes

L'Inpes accompagne des associations de patients et des associations professionnelles (Fédération nationale d'aide aux insuffisants rénaux, France Alzheimer, AFPA Association Française des pédiatres ambulatoires, SPILF, Société de pathologie infectieuse de langue française, associations de médecins généralistes...) dans la réalisation d'outils et de documents destinés aux patients.

Assurer la coordination du réseau des hôpitaux promoteurs de santé

En 2008, l'Inpes a poursuivi son travail de coordination du réseau français OMS des Hôpitaux promoteurs de santé. Objectif : animer une réflexion sur les stratégies des actions de promotion de la santé à l'hôpital.

Les travaux engagés et prévus pour 2009

L'introduction de l'ETP dans la loi Hôpital patients santé et territoires va permettre le développement en régions d'actions en matière d'éducation thérapeutique du patient, via les Agences régionales de santé (ARS). L'Inpes participera à ce développement en fournissant les outils méthodologiques, de formation et d'information adéquats et nécessaires.

Par ailleurs, une session aux Journées de la Prévention 2009 de l'Inpes intitulée « Modèles et pratiques en éducation du patient : apports internationaux » aura lieu les 2 et 3 avril 2009.

Annexe

Contexte et définitions :

Le vif intérêt que suscite actuellement l'éducation thérapeutique du patient pourrait laisser croire à une innovation. Or, bien que le concept soit nouveau, les notions qui le sous-tendent ne sont pas récentes : les écrits d'Hippocrate en témoignaient déjà. L'éducation thérapeutique s'est développée dans un contexte particulier, que trois principaux facteurs peuvent expliquer :

- Les progrès de la médecine qui permettent de vivre plus longtemps avec une maladie et en contrepartie de soins à réaliser par les patients ;
- L'augmentation des malades chroniques qui rend impossible une prise en charge individuelle de tous les instants ;
- La notion selon laquelle tout être est capable d'autonomie, ce qui implique que l'on donne aux patients les moyens d'accéder à cette autonomie.

L'éducation du patient s'adresse aux personnes engagées dans une relation de soins, et à leur entourage. Elle est intégrée aux soins et mise en œuvre par les différents professionnels de santé exerçant en ville ou à l'hôpital. Elle aide notamment les personnes atteintes d'une pathologie telle que le diabète, l'épilepsie, le VIH, la tuberculose, l'asthme ou le cancer à assumer au quotidien leur maladie et ses conséquences sur la vie personnelle, familiale, professionnelle et sociale, à gérer leur traitement, à prévenir les complications et les rechutes.

Du côté des patients : cette éducation vise à l'amélioration de la qualité de vie du patient (voire de son entourage), obtenue grâce à une plus grande implication du patient dans la gestion de sa maladie et la prévention des éventuelles complications. Il s'agit à la fois de le rendre plus compétent et de lui donner un rôle actif. Elle procède toujours d'un libre choix du patient.

Du côté des professionnels de santé : l'abandon d'une logique simplement prescriptive au profit du développement d'une démarche participative, à l'écoute du ressenti et des besoins du patient.

L'éducation thérapeutique s'exerce à la fois en ambulatoire et à l'hôpital. Elle constitue en effet une priorité pour les établissements de santé, historiquement les premiers investis dans ce domaine. Néanmoins, le médecin de ville est appelé à exercer un rôle clé dans la mise en œuvre de l'éducation thérapeutique : en effet, en pratique libérale, les maladies chroniques représentent plus de 50 % des causes de consultation d'un médecin généraliste. Son rôle est alors d'assurer un rôle de pivot et d'accompagnement éducatif, d'identifier les besoins d'information et les compétences à développer pour accompagner la décision du patient et d'impulser une relation de partenariat visant à aider le patient à devenir plus compétent.